Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200082857-20260924-02_09_2026-DE

CCAS DE CHATELAUDREN-PLOUAGAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

Du jeudi 24 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 24 septembre 2026 à 18H30, les membres de la Commission Administrative se sont réunis au lieu ordinaire à la Résidence du Leff sous la présidence de M. BOISSIERE Olivier, Président du CCAS.

Et après convocation en date du 18 septembre 2026 faite au domicile.

Etaient présents : Olivier BOISSIERE, Sophie LE BONHOMME, Yves BRAULT, Rozenn JOUAN, Sophie GUENO, Géraldine LE LAY, Ginette LE CREURER, Carole DUJARDIN-BASQUE, Isabelle GOURIOU, Maryse LE DU, Anne-Marie NEVOT, Monique LORANT, Marie-Hélène GICQUEL.

Absents excusés : Jacqueline BAUDRY, Mme AUBIN, M. BAUDET (procuration donnée à M. BOISSIERE), Mme BOUDET (procuration donnée à Mme LE BONHOMME)

Secrétaire : Mme LE LAY

02-09-2026 : CCAS – Repas du 11 novembre 2026

Le Centre Communal d'Action Sociale invite, le 11 novembre 2026, les personnes qui le souhaitent, âgées de 70 ans au moins et résidant sur la commune de CHATELAUDREN-PLOUAGAT, à prendre part au repas qui sera servi à la Salle des Fêtes de PLOUAGAT à partir de 12H30.

Les personnes âgées de moins de 70 ans -ou extérieures à la commune- qui souhaiteraient partager ce repas avec leur conjoint devront s'acquitter, en un chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC, du prix du repas qui s'élève à **31 €** lors de l'inscription.

Les seniors âgés de 70 ans au moins -n'étant pas en capacité physique de s'y rendre- pour raison médicale ou motif impérieux- se verront remettre, après inscription en mairie, un panier garni en décembre d'une valeur de **30 €** pour une personne seule et de **40 €** pour un couple.
Monsieur le Président précise que les inscriptions pour participer au repas ou pour obtenir un panier garni sont à faire en Mairies du **14 au 30 octobre 2026**.

Pour le Conseil Municipal des Jeunes, le prix du repas proposé s'élève à **22 €**.

Pour que cette journée soit encore plus conviviale, une animation musicale est prévue et c'est Monsieur Christophe LE QUELLEC, Musicien, qui assurera cette animation durant l'après-midi.
Le montant de la prestation s'élève à la somme totale de 350 € TTC (à ce montant s'ajouteront les frais de déclaration à la SACEM).

La Commission Administrative, après délibération, **a validé**, ces propositions.

Fait et délibéré à Châtelaudren-Plouagat, le 24/09/2026

Certifié exécutoire par transmission en Préfecture le

30 SEP. 2026

EHPAD CHATELAUDREN-PLOUAGAT
200 082 865 00029
Résidence du Leff
29 rue Général Leclerc 22170 CHATELAUDREN-PLOUAGAT
02 96 74 19 19
EHPAD Guy Moros
3 rue de Kernabat 22170 CHATELAUDREN-PLOUAGAT
02 96 74 15 80

Pour copie conforme,
Le Président du CCAS,
M. Olivier BOISSIERE